

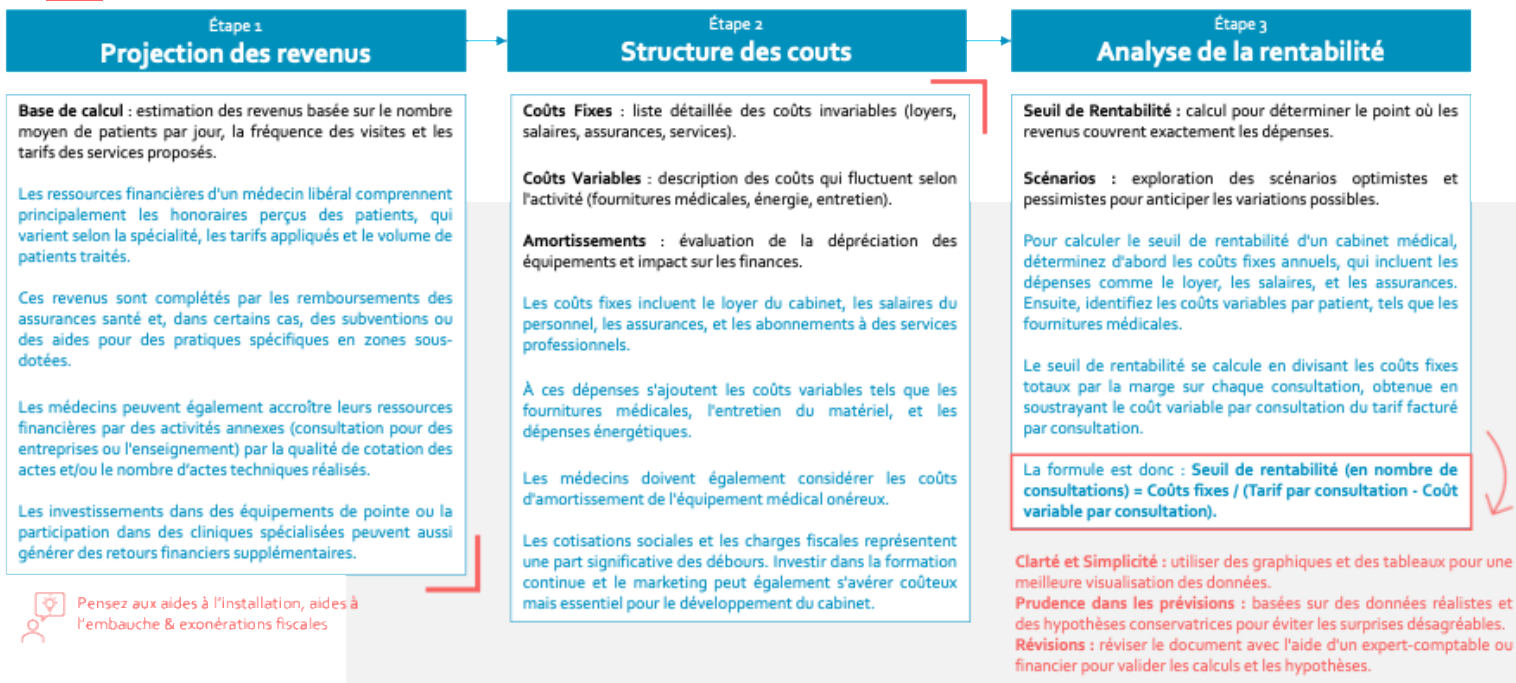
Construire le budget & consolider le financement



Construire le budget et établir le plan de financement de son projet garantissent la viabilité d'une installation en libéral et la capacité pour le médecin à prodiguer des soins de qualité. Cela nécessite :

- La réalisation d'une évaluation précise des **DEPENSES** (investissement, fonctionnement) et des **RESSOURCES** (revenus d'activité...),
- L'anticipation des **COMPETENCES** (ressources humaines ou prestations) nécessaires pour le fonctionnement du projet et/ou de l'activité

1 Établir un budget prévisionnel



2 Consolider le financement

1 - Établir un **PLAN DE FINANCEMENT** détaillant comment les ressources financières seront acquises et utilisées pour établir ou développer l'activité et quand la structure atteindra le seuil de rentabilité et pourra générer des bénéfices en identifiant :

- Les coûts initiaux (achat d'équipement médical, rénovation des locaux, acquisition de logiciels de gestion...).
- Les coûts opérationnels récurrents (salaires, maintenance, sous-traitance, fournitures médicales, frais de location...).
- Les sources de financement (fonds propres, prêts bancaires, aides, subventions ou investissements de partenaires...)

2 - Présenter des **PROJECTIONS DE TRESORERIE** : quand et combien d'argent entrera et sortira du cabinet? En fonction des flux de trésorerie, s'assurer d'avoir les liquidités mensuelles nécessaires à la stabilité du cabinet (attention aux délais des assurances et des patients).

3 - **DEFINIR DES OBJECTIFS FINANCIERS** soutenus par des **objectifs d'activité** :

- Fixer des cibles de revenus, les marges de profit & fixer des objectifs de croissance.
- Planifier une stratégie de maîtrise des coûts (réductions de coûts et/ou amélioration de l'efficacité opérationnelle).
- Intégrer des indicateurs de performance (à ajuster régulièrement) pour vérifier l'atteinte des objectifs et guider les décisions.

COÛT GLOBAL DU SALAIRE



Attention à prendre en compte **TOUS** les frais : charges + cotisations + frais liés à la gestion du salarié et **ANTICIPER** les évolutions de salaire sur plusieurs années.

Outil pratique : [calculatrice de l'URSSAF pour les salaires](#)

Notre site internet vous permettra d'accéder à des **OUTILS METHODOLOGIQUES** complémentaires pour vous aider dans votre gestion au quotidien.

L'ACCOMPAGNEMENT PAR UN EXPERT, parfois indispensable, peut-être sollicité auprès de nos services : [Formulaire de demande de contact](#)